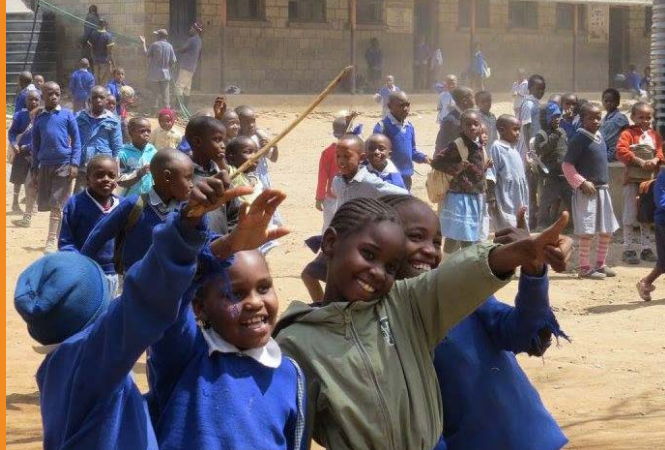


# Les écoles privées à bas coût et le droit à l'éducation



Document  
d'information de la  
CME

## Qu'est-ce qu'une école privée à bas coût ?

Au cours des dernières années, on a assisté à une expansion rapide de ce qu'on nomme généralement les « écoles privées à bas coût » – également appelées « à faible coût » ou « abordables » – dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Les caractéristiques principales de ces écoles sont d'être laïques et payantes et de cibler les pauvres (comparativement) plutôt que les élites riches qui paient souvent très cher pour un enseignement privé. Ces écoles sont loin d'être nouvelles, mais les données disponibles indiquent qu'elles viennent de connaître une forte croissance. Cependant, leur structure, leur propriété et leur fonctionnement peuvent varier.

- **Statut** : Certaines sont officiellement enregistrées et reconnues par l'État, d'autres fonctionnent de manière officieuse et en dehors de tout cadre réglementaire.
- **Propriété** : Beaucoup d'entre elles sont de petites structures qui appartiennent à un particulier, mais l'on assiste également à un phénomène croissant de chaînes d'écoles privées à bas coût appartenant à de grandes sociétés. Toutes les écoles privées à bas coût appliquent des frais ; certaines sont non lucratives, mais la plupart sont gérées comme des entreprises dans le but de faire des profits.
- **Enseignement et apprentissage** : Généralement, les écoles privées à bas coût embauchent des enseignants non qualifiés, avec des salaires beaucoup plus faibles et une sécurité d'emploi moindre que dans les écoles publiques. Beaucoup d'enseignants considèrent clairement l'enseignement comme une profession requérant peu de compétences et mal rémunérée plutôt qu'une profession qualifiée. Dans de nombreuses chaînes d'écoles, les enseignants reçoivent un « scénario » (sur une tablette, par exemple) à suivre pour dispenser les cours aux enfants. La plupart des écoles privées à bas coût ciblent la réussite aux examens officiels, car les résultats aux examens constituent un important outil de marketing pour attirer plus de « clients ».

## Quelles sont les tendances dans le secteur de l'enseignement privé à bas coût ?

Les chiffres montrent une forte expansion des écoles privées à bas coût dans plusieurs pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui poursuivent leurs efforts en vue de réaliser le droit à l'éducation pour tous. Cette augmentation est particulièrement rapide et notable dans certains pays comme l'Inde, le Pakistan, le Pérou, le Nigeria, le Kenya et le Ghana.

- **L'expansion des chaînes à but lucratif**. Cette tendance haussière peut s'expliquer par l'expansion des chaînes d'écoles privées à bas coût à but lucratif. Parmi celles-ci figurent les écoles Bridge International Academies (au Kenya, au Nigeria, en Inde, en Ouganda), et – de manière controversée – au Liberia (pour de plus amples informations, voir chapitre 2, Étude de cas 2A dans la boîte à outils Bien public contre profits privés), les écoles Omega (au Ghana) et les écoles secondaires APEC (aux Philippines).
- **Les partisans des chaînes à but lucratif**. Parmi les partisans figure Pearson, la plus grande société d'éducation au monde, qui investit de plus en plus en Afrique et en Asie au niveau de l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. Un soutien est également venu de milliardaires philanthropes, tels que Bill Gates et Mark Zuckerberg. De même, des donateurs apportent leur soutien – notamment des organisations bilatérales comme le Département du développement international (DfID) au Royaume-Uni ; des banques régionales comme la Banque asiatique de développement ; et la Banque mondiale (y compris l'Association internationale de développement). Par exemple, la Banque mondiale, par l'intermédiaire de sa Société financière internationale, a investi près de 10 millions de dollars pour développer les écoles Bridge International Academies au Kenya et au-delà, et attirer d'autres entreprises.
- **Marges de profit**. Les écoles à but lucratif comprennent les écoles uniques dirigées par des « édupreneurs » et les chaînes d'écoles soutenues par d'importants investisseurs à la recherche d'un profit substantiel. Il est possible de gagner beaucoup d'argent même avec des frais de scolarité relativement faibles. En dehors des

marges de profit découlant de la perception des frais par les écoles privées à bas coût, les grandes entreprises éducatives tirent leurs profits de la conception et la vente de manuels, l'élaboration de programmes scolaires et l'infrastructure des TIC.

L'introduction et l'accroissement de la participation du secteur privé dans l'éducation – notamment dans un but lucratif – ont inévitablement un impact sur le droit à l'éducation, dont l'État est le principal responsable. En permettant que le nombre de prestataires privés augmente, ou en conviant ces entreprises éducatives à devenir fournisseurs, l'État troque son rôle de prestataire principal contre un rôle de supervision. Cela conduit à une dégradation des systèmes publics d'éducation et à une dépendance excessive à l'égard des infrastructures privées, ce qui rend la fourniture de l'éducation moins durable à long terme.

## Quelles sont les craintes au sujet des écoles privées à bas coût ?

La CME n'est pas opposée à l'enseignement privé proprement dit. Elle a plutôt de sérieuses inquiétudes au sujet du fonctionnement de nombreuses écoles privées à bas coût, de leur croissance rapide et généralisée (en particulier les grandes chaînes d'écoles à but lucratif soutenues par de puissants acteurs externes) et des propositions pour les intégrer dans le cadre de la réalisation de l'éducation pour tous. Cela peut nuire à l'accès, à l'équité et à l'inclusion, à la qualité et à l'éducation en tant que bien public. La réalisation du droit à l'éducation, au lieu de progresser, se voit ainsi menacée.

- **Manque d'accessibilité** : Des études répétées ont montré que les écoles « à bas coût » ne sont pas accessibles aux plus pauvres. Les frais exigés ne sont pas faibles en comparaison des niveaux de salaire minimum ou du revenu moyen dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, surtout pour les familles ayant plusieurs enfants. En outre, les frais de scolarité ne constituent qu'une partie de l'ensemble des dépenses engagées, qui comprennent aussi les livres, les uniformes, les transports, les frais d'examen, et ainsi de suite.
- **Manque d'équité** : Ces coûts ne constituent pas seulement un obstacle pour les enfants les plus pauvres. Lorsque les familles ont besoin de trouver d'importantes ressources pour scolariser leurs enfants, les filles, les enfants plus jeunes et les enfants handicapés sont souvent désavantagés. La concentration des écoles privées à bas coût dans des périmètres urbains informels signifie qu'elles ne constituent pas une solution viable pour les enfants des régions rurales – d'après certaines recherches, ces écoles sont réalisables uniquement parce qu'elles reposent sur une infrastructure urbaine. De plus, la discrimination se pratique également par le biais de la

sélection implicite ou explicite des élèves. Beaucoup d'écoles comptent sur les résultats aux examens pour attirer des « clients », et des recherches ont révélé une discrimination envers les enfants dont la situation peut avoir une incidence sur leurs performances aux examens.

- **Inégalité et ségrégation systémiques** : L'accroissement des écoles privées à bas coût peut contribuer davantage à la stratification des systèmes d'éducation, où des écoles de qualité différente – à différents niveaux de prix – répondent aux besoins de différents groupes socioéconomiques. Le système public, qui n'offre aucun intérêt pour les familles ayant comparativement une plus grande influence économique et politique et qui s'adresse de plus en plus uniquement aux enfants marginalisés, se voit délaissé. Cette évolution renforce l'inégalité, la ségrégation sociale et la stratification de la société, et affaiblit la place de l'éducation en tant que bien public.
- **Manque de qualité** : S'il est vrai que beaucoup d'écoles publiques sont peu performantes, en général les écoles privées à bas coût ne sont pas de meilleure qualité. Des examens rigoureux des preuves disponibles dans plusieurs pays n'ont pas montré un avantage qualitatif clair pour le secteur privé – et encore moins pour les écoles privées à bas coût – sous l'angle des avantages sociaux (revenu familial, parents alphabétisés, meilleure alimentation, etc.). Les écoles privées à bas coût maintiennent des coûts « bas » en grande partie en embauchant à court terme des enseignants contractuels non qualifiés et en les payant avec des salaires de misère, parfois en dessous du salaire minimum, et en investissant peu dans les infrastructures et les équipements. Le maintien des frais à un niveau « bas », souvent allié à l'intention de faire un profit, ne produit pas une éducation de qualité.
- **Manque de durabilité** : Les écoles à bas coût sont sujettes à des fermetures fréquentes, en raison d'un manque de durabilité, ou – souvent – parce qu'elles ne sont pas correctement enregistrées ou qu'elles ne respectent pas les normes gouvernementales requises. En outre, lorsqu'elles traversent des périodes difficiles, il arrive souvent que les familles les plus pauvres à qui s'adressent ces écoles ne puissent pas s'acquitter des frais, entraînant des ruptures dans l'éducation des enfants, en particulier pour ceux qui fréquentent des écoles à « paiement à l'utilisation » comme celles d'Omega au Ghana. Cela nuit gravement à l'éducation des enfants.

Ce document d'information s'inspire du rapport de la Campagne mondiale pour l'éducation *Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité* (2016).

Il a été rédigé par Jo Walker et révisé par Shaharazad Abuel-Ealeh pour la Campagne mondiale pour l'éducation.